

# REGLEMENT CALENDRIER CORRESPONDANTS

## Saison 2022-2023



**Président du Comité Régional UFOLEP CVL**

**Jean Alain LAVIGE**

02 54 42 74 46

06 74 91 42 00

[j-a.lavige@wanadoo.fr](mailto:j-a.lavige@wanadoo.fr)

**Directeur Technique Régional**

**Alexandre MISSIOS**

02 38 54 02 00

371 Rue d'Alsace 45160 Olivet  
[ufolepcentre@orange.fr](mailto:ufolepcentre@orange.fr)

**INDRE ET LOIRE (37)**

[www.ufolep37.fr](http://www.ufolep37.fr)

Président : **Marco ALMEIRA**

06 24 50 12 26

[president.ufolep37@gmail.com](mailto:president.ufolep37@gmail.com)

Délégué départemental : **Vincent NICOLosi**

06 87 76 21 69

[nicolosi.vincent.ufolep37@gmail.com](mailto:nicolosi.vincent.ufolep37@gmail.com)

Assistante : **Pauline NICAISSE**

10 Avenue de la République

37 300 Joue les Tours

02 47 66 92 11

[ufolep37@yahoo.fr](mailto:ufolep37@yahoo.fr)

Educateur sportif : **Baptiste LACH**

06 77 65 83 16

[lach.baptiste.ufolep37@gmail.com](mailto:lach.baptiste.ufolep37@gmail.com)

**LOIR ET CHER (41)**

[www.cd.ufoleporg/loiretcher](http://www.cd.ufoleporg/loiretcher)

Agent de développement : **Céline TALHA**

10 Allée Jean Amrouche BP 11003

41 010 Blois Cedex

02 54 43 86 65

[ufolep41@laligue41.org](mailto:ufolep41@laligue41.org)

Agent départemental de développement : **Kévin MARCHADIER**

06 40 51 05 04

Educatrice sportive : **Florine PASSERON**

06 80 26 09 24

# REGLEMENT REGIONAL



## ADMINISTRATIF

- ↳ Tous les clubs doivent être affiliés à l'UFOLEP dans leur département respectif.
- ↳ Accepter ce règlement technique.
- ↳ Les pilotes doivent être licenciés.

## ASSURANCE

- ↳ Chaque club doit être assuré pour ses manifestations, comme pour ses entraînements, les rencontres non officielles et les manifestations annexes (bals, fêtes...). Cette assurance doit également couvrir les bénévoles (responsabilité civile de l'association).
- ↳ Chaque adhérent doit être assuré à titre individuel (responsabilité civile et assurance individuelle)..

## MATERIEL

- ↳ Vélo de bicross en bon état 20 pouces ou 24 pouces (Cruiser). Les extrémités du câble de frein et les embouts de guidon doivent être protégés. **Les pédales automatiques sont autorisées à partir de la catégorie 15/16 ans.**
- ↳ Casque intégral en bon état obligatoire (les casques à mentonnière vissée ne doivent plus être utilisés), gants entiers, vêtements à manches longues et pantalons longs. Nous déconseillons vivement aux pilotes le port de pantalons de jogging à cause des risques d'accrochage avec le pédalier. Il est par contre fortement conseillé de porter des chaussettes qui couvrent la cheville .
- ↳ Plaque lisible attachée sur le guidon du vélo. La fixation à l'aide de fil de fer est interdite. Le numéro de plaque comportera 1 lettre et 1 numéro à deux chiffres maximum (ex. : X 99) Cette identification lettre et chiffres sera d'une hauteur de **10 cm sur 5 cm de large, largeur du trait 1,5 cm. FOND BLANC ET CARACTERES NOIRS.** Dans le cas contraire le pilote sera classé dernier de la race. *Il appartient aux présidents des clubs de rappeler de façon régulière ce point de règlement essentiel.*

**A l'organisateur et au commissaire de course de veiller  
à la lisibilité des plaques.**

REGLEMENT DE COURSE

 LES SECOURS

*Définition de la structure de secours :*

- ✘ 1 ambulance conseillée,*
- ✘ 1 poste fixe comprenant de 3 à 4 personnes, identifiables par tous (secouristes) et une toile de tente. Les secouristes doivent être présents au milieu de la piste afin de garantir une meilleure réactivité.*
- ✘ 1 médecin dans la mesure du possible,*
- ✘ 1 point téléphonique (si utilisation d'un téléphone portable faire les 15 ou 18 pour appeler les secours).*

*Une liste de prestataires en matière de secours est jointe page 15*

- ✘ pour mémo, les secouristes doivent être recyclés tous les deux ans.*

 ENGAGEMENTS DES PILOTES

*Ils doivent parvenir au club organisateur le jeudi à 20 heures (au plus tard) précédant la course ou 48 heures avant la course si elle n'a pas lieu le dimanche.*

*Il est rappelé aux clubs que la transmission des informations par fichier Excel est fortement recommandée.*

*Les clubs se verront facturés du montant de l'engagement pour tous désistement de pilote annoncés après le jeudi 20 heures.*

*La confirmation des engagements sera faite par un représentant de chaque club, afin de désengorger le secrétariat. Après 10 h 45 les pilotes non confirmés seront radiés de la manche.*

*En cas de modification des engagements, elle devra être communiquée au club organisateur la veille entre 18 heures et 20 heures, ou selon l'horaire précisé sur l'invitation.*

 COMPOSITION DES SERIES

*Elle sera effectuée la veille de la compétition par le club organisateur, sur les formulaires UFOLEP Centre val de Loire fournis gratuitement par la même délégation.*

**IL N'Y A PLUS D'INSCRIPTION LE JOUR DE LA COURSE**

 **LES COULOIRS**

*Il est recommandé de tracer la délimitation du bord du terrain. Le changement de trajectoire dans la dernière ligne (fin du dernier virage jusqu'à la ligne d'arrivée) est interdite. Le pilote pourra être sanctionné par une rétrogradation à la dernière place de la course. **D'autre part, les 2 roues du vélo devront obligatoirement être en contact avec le sol lors du franchissement de la ligne d'arrivée. En cas de manquement à cette obligation, le pilote pourra être rétrogradé à la dernière place de la course.***

 **JEUX DE DRAPEAUX**

*Rouge et vert pour le directeur de course*

*Jaune pour les commissaires de piste.*

**Rappel de la signification des couleurs :**

Jaune : il y a une chute, agiter le drapeau et appeler les secouristes.

**Rouge :** arrêt de la course ou fermeture de la piste.

 **ROLE DU DIRECTEUR DE COURSE**

- *Il anime le briefing d'avant course avec les commissaires et les secouristes*
- *Il est le patron de l'épreuve.*
- *Sa décision est valeur absolue.*
- *Il est seul habilité à décider de l'arrêt d'une course.*
- *Il est seul habilité à interdire la participation d'un pilote si il est en incapacité de participer.*

 **COMPOSITION DU JURY**

☞ *1 directeur de course,*

☞ *Des commissaires de courses sur la base suivante : sur l'ensemble de la piste le premier commissaire doit voir le second, le second doit voir le troisième et ainsi de suite.*

☞ *6 juges à l'arrivée et un responsable classement – Par souci d'équité, il est fortement recommander de faire des binômes de juges de clubs différents.*

☞ *2 personnes, **minimum**, pour assurer le secrétariat.*

☞ *1 animateur.*

☞ *1 donneur de départ.*

☞ *1 contrôle grille.*

☞ *1 personne en pré-grille.*

Chaque club s'engage à fournir deux membres du jury sur chaque épreuve régionale qui seront désignés nominativement sur le bordereau d'engagement. En cas d'impossibilité informer le club organisateur.

### **RÔLE DE L'ANIMATEUR**

- ☞ Il est le relais de l'organisation ;
- ☞ Son animation se doit d'être dynamique, valorisante et impartiale ;
- ☞ Il fait partie intégrante de l'organisation technique.

### **COMPTAGE DES POINTS**

- premier : 50 points,
- deuxième : 47 points,
- troisième : 45 points,
- quatrième et suivants : 1 point de moins (44, 43, 42...)

*En ce qui concerne le classement des clubs, seuls les 6 premiers pilotes au classement général final et de chaque catégorie de la saison marquent des points (ex : 50 pts pour le premier, 47 pts pour le deuxième...).*

### **RESULTAT DES COURSES**

A l'issue de chaque manche, les résultats seront remis ou envoyés au responsable classement afin que celui-ci effectue le classement général. Celui-ci sera transmis après chaque manche aux clubs. En cas d'ex-æquo, le classement de la finale départagera les pilotes concernés.

### **LITIGE**

#### ☞ **Premier cas :**

Un pilote, présent sur le site, ne se présentant pas au départ sera classé dernier de la série.

#### ☞ **Deuxième cas :**

En cas de mauvais comportements (geste antisportif), le commissaire avertit le directeur de course qui prend contact avec le pilote et le représentant du club et, en cas de contestation, avec la commission de discipline qui distribue les sanctions.

Toute réclamation faite par un pilote doit être **signalée par son bras levé à la ligne d'arrivée et avant de quitter la piste**. La présence du directeur de course et du commissaire de piste sera nécessaire pour résoudre le litige ainsi que la présence du président ou responsable du club.

Tout geste agressif avéré entraînera le déclassement du pilote

### RECOMPENSES

Les récompenses du classement général du championnat régional Bicross UFOLEP seront prises en charge par le Comité Régional UFOLEP Centre Val de Loire.

Trois participations seront nécessaires pour bénéficier de la récompense régionale. *La participation à la finale n'est pas obligatoire.*

### ORGANISATION DE LA COURSE

#### DEBUT

↳ Lors des essais la présence du poste de secours et la présence de commissaires sur la piste sont obligatoires.

2 Essais sans Grille et 2 essais avec Grille, Faire 2 groupes -12 ans et + de 12ans

↳ La manche débutera à 11 heures.

#### REUNION AVANT COURSE

La réunion avant course doit être faite au plus tard à 10 h 45.

Participe à la réunion le directeur de courses, les commissaires de pistes, les secouristes et l'animateur.

Un rappel systématique sera fait sur l'utilisation des drapeaux

#### LES COURSES

Tous les pilotes effectueront au moins cinq courses par manche.

Chaque course se déroulera en fonction du nombre de pilotes engagés par catégorie (tableau des répartitions en page 8).

#### DEPARTS DES PILOTES

Donnés à l'aide de moyen mécanique quelconque disponible sur la piste (grille élastique, grille électrique ou feux tricolores).

Respecter le rythme du départ.

Le départ se fait suivant la procédure suivante formulée en français :

- prêt pilote !
- regardez les feux (si présence de feux tricolores) !
- 3 - 2 - 1 (en absence de feux tricolores).

⇒ Si boîte vocale, veuillez à ce que le volume soit suffisant.

## BICROSS 2022-2023

*Dans le cas où le départ devrait être formulé en anglais le club organisateur devra impérativement le préciser dans le dossier d'engagement transmis aux clubs participants au championnat régional.*

*Pour les petites catégories, le pilote peut bénéficier d'un accompagnement, néanmoins aucune assistance ne sera autorisée pendant le cycle de départ.*

***Rappel : l'accompagnant maintient le pilote, Uniquement avec les jambes avec les mains dans le dos, il ne le pousse pas .....***





**REPARTITION DANS LES RACES**

1 à 8

**Classement sur 5 manches**

9

**Les 3 premiers de chaque race en finale A  
Les autres en finale B**

10 à 16

**Les 4 premiers de chaque race en finale A  
Les autres en finale B**

17 à 19 1/2 finale

<b>A</b>	<b>1A</b>	<b>1C</b>	<b>2B</b>	<b>3A</b>	<b>3C</b>	<b>4B</b>
<b>B</b>	<b>1B</b>	<b>2A</b>	<b>2C</b>	<b>3B</b>	<b>4A</b>	<b>4C</b>

**1 finale A avec les 4 premiers de chaque race  
1 finale B avec les 2 pilotes restant de chaque race  
Le reste des pilotes en finale C en 2 manches**

20 à 24 1/2 finale

<b>A</b>	<b>1A</b>	<b>1C</b>	<b>2B</b>	<b>2D</b>	<b>3A</b>	<b>3C</b>	<b>4B</b>	<b>4D</b>
<b>B</b>	<b>1B</b>	<b>1D</b>	<b>2A</b>	<b>2C</b>	<b>3B</b>	<b>3D</b>	<b>4A</b>	<b>4C</b>

**1 finale A avec les 4 premiers de chaque race  
1 finale B avec les 4 derniers de chaque race  
Le reste des pilotes en finale C en 2 manches**

25 à 32 1/2 finale

<b>A</b>	<b>1A</b>	<b>1C</b>	<b>2B</b>	<b>2D</b>	<b>3A</b>	<b>3C</b>	<b>4B</b>	<b>4D</b>
<b>B</b>	<b>1B</b>	<b>1D</b>	<b>2A</b>	<b>2C</b>	<b>3B</b>	<b>3D</b>	<b>4A</b>	<b>4C</b>

**1 finale A avec les 4 premiers de chaque race  
1 finale B avec les 4 derniers de chaque race  
Le reste des pilotes en finale C et D en 2 manches**

**Répartir le reste des pilotes en fonction de leurs points**

**En cas d'égalité, prendre celui qui a fait la meilleure place dans la dernière manche**

**Si l'égalité persiste, prendre celui qui aura fait la meilleure place sur la totalité des manches qualificatives**

33 à 40 ¼ de finale

<b>A</b>	<b>1A</b>	<b>1B</b>	<b>2C</b>	<b>3B</b>	<b>4C</b>
<b>B</b>	<b>1C</b>	<b>2A</b>	<b>2B</b>	<b>3C</b>	<b>4B</b>
<b>C</b>	<b>1D</b>	<b>2E</b>	<b>3A</b>	<b>3D</b>	<b>4E</b>
<b>D</b>	<b>1E</b>	<b>2D</b>	<b>3E</b>	<b>4A</b>	<b>4D</b>

**Les 4 premiers de chaque race en ¼ finales A et B puis finales A et B  
Les 4 restants en finale C en 2 manches  
Les suivants en finales D et E**

**Répartir le reste des pilotes en fonction de leurs points**

**En cas d'égalité, prendre celui qui a fait la meilleure place dans la dernière manche**

**Si l'égalité persiste, prendre celui qui aura fait la meilleure place sur la totalité des manches qualificatives**

# Calendrier 2022-2023



<i>DATES</i>	MANIFESTATIONS	LIEUX
16 OCTOBRE 2022	1 <sup>ère</sup> manche du Championnat régional	CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE
19 mars 2023	2 <sup>e</sup> manche du Championnat régional	MER
2 AVRIL 2023	3 <sup>e</sup> manche du Championnat régional	LA GUERCHE
14 MAI 2023	4 <sup>e</sup> manche du Championnat régional	ST MARTIN LE BEAU
4 JUIN 2023	5 <sup>e</sup> manche du Championnat régional	MONT-PRÈS-CHAMBORD
18 JUIN 2023	6 <sup>e</sup> manche du Championnat régional -FINALE	POCE

# Catégories



Age au 31 décembre	GARÇONS	FILLES
6 ans et – / 7 ans	2016 et après	2015 et après
7 / 8 / 9 ans	2015 / 2014	2014 / 2013
9 / 10 / 11 ans	2013 / 2012	2012 / 2011
11 / 12 / 13 ans	2011 / 2010	2010 / 2009
13 / 14 / 15 ans	2009 / 2008	2008 / 2007
15 / 16 / 17 ans	2007 / 2006	2006 / 2005
17 / 18 – 24 ans	2005 / 1998	2004 / 1998
25 / 40 ans	1997/1982	
41 ans et plus	1981 et avant	

COMMISSION TECHNIQUE REGIONALE

FONCTIONS	NOMS / PRENOMS
Responsable départemental et régional	Marc DELANNOY
Responsable classement	Muriel MIGEON
Responsable classement adjointe	Nathalie RUBLON
Responsable formations	Marc DELANNOY
Speaker	Baptiste FRIZOT
Membres de la Commission	
Nathalie RUBLON (Mer) Marc DELANNOY (Chanceaux) Muriel MIGEON (La Guerche) Christelle CHEVEREAU (Mont Prés Chambord)	

Correspondants du Centre

CLUBS/DETERMINATIONS	NOMS-PRENOMS	ADRESSES	TEL./FAX	MAIL
SAINT-MARTIN-LE-BEAU	HENRY Clément	6, chemin du petit mail - 37320 Cormery	06 79 33 97 82	<a href="mailto:clement.henry37@hotmail.fr">clement.henry37@hotmail.fr</a>
	BARBIER Alain	43, rue de la Bourdaisière 37270 Saint Martin le Beau	07 80 38 49 49	<a href="mailto:alain.barbier14@orange.fr">alain.barbier14@orange.fr</a>
POCE-SUR-CISSE	Marie-Cécile PATTE	14, rue du Héron-Cendré - 37150 Bléré	06 17 37 28 87	<a href="mailto:pattemariececile@yahoo.fr">pattemariececile@yahoo.fr</a>
LA GUERCHE	Serge MIGEON	1, rue de la Brérie - 86220 Leugny	06 84 07 14 14 06 42 24 77 75	<a href="mailto:murielle.migeon@orange.fr">murielle.migeon@orange.fr</a>
CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE	Romain MANGOTE	4 Clos du chêne - 3760 Rouziers de Touraine	06 61 19 42 68	<a href="mailto:romain_mangote@hotmail.com">romain_mangote@hotmail.com</a>
MER	Nathalie RUBLON	12, rue du Relais - C 398 - 41500 La Chapelle-Saint-Martin	06 86 48 30 88	<a href="mailto:merbmx41@orange.fr">merbmx41@orange.fr</a>
	Véronique BARNIAUD	14 rue de Laloin - 41500 Suèvres	06 62 27 40 90	<a href="mailto:melmar02@free.fr">melmar02@free.fr</a>
MONT-PRES-CHAMBORD	Yannick GRANGER	1098 rue de Meneuil - 41250 Mont-Près-Chambord	06 13 50 48 67	<a href="mailto:inscriptionsbmxmpc@gmail.com">inscriptionsbmxmpc@gmail.com</a>
UFOLEP CENTRE CVL		371 Rue d'Alsace 45160 Olivet	02 38 54 02 00	<a href="mailto:ufolepcentre@orange.fr">ufolepcentre@orange.fr</a>
UFOLEP 37	Vincent NICOLOSI	10, rue de la République 37300 Joué-lès-Tours	02 47 66 92 11	<a href="mailto:Ufolep37@yahoo.fr">Ufolep37@yahoo.fr</a>
UFOLEP 41	Céline TALHA	10 Allée Jean Amrouche 41010 Blois Cedex	02 54 43 86 65	<a href="mailto:Ufolep41@laligue41.org">Ufolep41@laligue41.org</a>

Présidents de clubs du Centre

CLUBS DETERMINATIONS	NOMS-PRENOMS	ADRESSES	TEL./FAX	MAIL
SAINT-MARTIN-LE-BEAU	PERRAULT Alain	99, rue du gros buisson 37270 Saint Martin le Beau	06 89 84 54 57	<a href="mailto:perraultalain@orange.fr">perraultalain@orange.fr</a>
POCE-SUR-CISSE	Bruno FRIZOT	12 Rue de la Résistance - La Garenne-37530 Nazelles	02 47 57 23 27	<a href="mailto:brunofrizot@laposte.net">brunofrizot@laposte.net</a> <a href="mailto:avepbmx@laposte.net">avepbmx@laposte.net</a>
LA GUERCHE	Serge MIGEON	1, rue de la Brérie - 86220 Leugny	06 84 07 14 14	<a href="mailto:murielle.migeon@orange.fr">murielle.migeon@orange.fr</a>
CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE	Marc DELANNOY	14, Allée de la Vendée - 37390 Chanceaux	06 61 40 12 58	<a href="mailto:kmbmx65@gmail.com">kmbmx65@gmail.com</a>
MONT-PRES-CHAMBORD	Frédéric RENAUD		06 88 06 26 25	<a href="mailto:inscriptionsbmxmpc@gmail.com">inscriptionsbmxmpc@gmail.com</a>
MER	Nathalie RUBLON	12, rue du Relais - C 398 - 41500 La Chapelle-Saint-Martin	06 86 48 30 88	<a href="mailto:merbmx41@orange.fr">merbmx41@orange.fr</a>

# Organismes de secours

⇒ **Croix rouge française délégation départementale**

Indre-et-Loire	02.47.36.06.06
Loiret	02.38.53.30.76
Loir-et-Cher	02.54.51.33.00
Cher	02.48.70.03.89

⇒ **Ambulanciers sans frontière**

46 ter, rue Sainte-Catherine  
45000 ORLEANS  
[ASF@ifrance.com](mailto:ASF@ifrance.com)  
M. GUERY :  
☎ 06-08-58-69-11

⇒ **Secouriste la Poste, Orange**

B.P. 721  
41007 BLOIS Cedex  
☎ 02-54-74-42-03

⇒ **Protection civile 37**

☎ 06-68-78-82-02  
☎ 02-47-05-71-91

⇒ **Œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte**

☎ 02.43.46.04.58  
[malte@sfe-formation.com](mailto:malte@sfe-formation.com)